



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Colombie

Question écrite n° 27544

Texte de la question

Mme Annick Girardin attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'impératif que constitue le maintien et le renforcement de l'appui français à la résolution du conflit armé colombien et à la libération des otages. La libération d'une otage franco-colombienne doit constituer, non pas la fin, mais bien le début d'une nouvelle phase de mobilisation de toute la France en faveur de la résolution de ce conflit. Les efforts déployés depuis plus de six ans en faveur de cette otage doivent maintenant s'étendre à l'ensemble des otages détenus en Colombie. Aussi, elle lui demande quelles mesures sont envisagées pour répondre à ces impératifs.

Texte de la réponse

La France a consacré, depuis plusieurs années, beaucoup d'efforts pour obtenir la libération des otages détenus en Colombie. La très forte implication de notre pays, dès le premier jour, a permis d'inscrire la situation dramatique des otages au premier plan de l'agenda international. L'engagement personnel du chef de l'État, la mobilisation des autorités françaises en général et celle de la société civile, ainsi que l'appui apporté par nos partenaires espagnols et helvétiques, ont favorisé le concours actif de la communauté internationale, et notamment de plusieurs dirigeants latino-américains, à la recherche d'une solution. Un premier pas a été franchi en ce début d'année, en particulier grâce à l'action du président Chavez, avec la libération de deux otages le 10 janvier et de quatre otages le 27 février 2008. Et c'est avec une profonde joie que nous avons accueilli l'annonce de la libération, le 2 juillet 2008, lors d'une opération conduite par les autorités et les forces armées colombiennes, de Mme Ingrid Betancourt, de trois citoyens nord-américains et de 11 militaires et policiers. Au terme de longues années de captivité, ces quinze otages ont pu être rendus à l'affection de leurs proches et de leurs familles. Toutefois, de nombreux otages sont toujours détenus par les Farc. Même si la France a centré légitimement son action sur la libération de Mme Betancourt, notre pays n'a jamais oublié les autres otages dont nous avons toujours, et continuons, de réclamer activement la libération. Le ministre des affaires étrangères et européennes a ainsi saisi l'occasion de ses visites à Bogota les 21 février et 28 avril 2008 au cours desquelles il s'est entretenu avec le président Uribe, pour rencontrer les proches de nombreux otages. Il en a fait de même le 3 juillet 2008, au lendemain de la libération d'Ingrid Betancourt, preuve de notre détermination à poursuivre notre action jusqu'à la libération de tous les otages. Le ministre a assuré, le 29 juillet, à M. Jaime Bermudez, ministre colombien des relations extérieures, de notre pleine disponibilité pour apporter au gouvernement colombien, si tel était son souhait, tout l'appui à ses efforts pour résoudre un drame humain considérable qui continue à meurtrir la société colombienne.

Données clés

Auteur : [Mme Annick Girardin](#)

Circonscription : Saint-Pierre-et-Miquelon (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27544

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 juillet 2008, page 6040

Réponse publiée le : 9 septembre 2008, page 7747